

## Chapitre 3

# **Afrique centrale : politiques publiques pour la transformation productive**

Ce chapitre analyse les politiques publiques nécessaires à la transformation productive dans les pays d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée équatoriale, São Tomé et Príncipe, Tchad), face à des contraintes structurelles qui ne favorisent pas leur insertion dans le commerce international et une croissance inclusive. Le chapitre s'ouvre par l'analyse des structures productives à travers l'examen de la dynamique de quelques agrégats macroéconomiques et l'insertion de l'Afrique centrale dans le commerce international. Il met en évidence les secteurs dans lesquels ces pays présentent un avantage de spécialisation, révélé ou latent, identifie les opportunités d'expansion du commerce, puis les contraintes pour le secteur privé ainsi que les investisseurs étrangers dans un contexte de faible intégration régionale. Enfin, le chapitre propose des politiques publiques visant à réussir la transformation productive dans la région.

# EFFET

# BR

# B

# N

# E

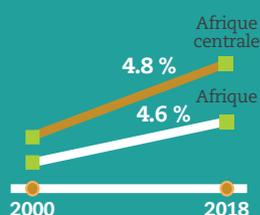
L'Afrique centrale dépend fortement des matières premières, 85 % de ses exportations totales en 2017, contre une moyenne de 51 % pour l'Afrique. Le pétrole, à lui seul, représente près de la moitié des ventes à l'étranger. En outre, la région affiche un niveau de **concentration des exportations** beaucoup plus élevé que celui du continent, tant pour le nombre de produits concernés que le nombre de partenaires commerciaux. Cinq pays (Chine, États-Unis, Espagne, France et Italie) comptent pour plus de 60 % du total, soit environ 38 % du PIB. Exposée aux chocs extérieurs, la croissance de la région s'avère beaucoup plus volatile que celle de l'Afrique. De même, l'extraversion des économies et leur faible intégration commerciale ne sont pas propices à une croissance inclusive.

Le niveau de **complexité de l'économie**, c'est-à-dire sa capacité à créer de la forte valeur ajoutée, s'avère plus bas qu'ailleurs en Afrique. La qualité de la gouvernance reste deux fois plus faible que la moyenne africaine, tandis que l'état des infrastructures entrave la transformation productive. La transformation des produits de base tels que le bois, les pierres et le verre, dans lesquels la région affiche le plus d'avantage comparatif révélé (ACR) s'avère indispensable pour sortir de l'instabilité chronique de la croissance. Trois principales actions sont recommandées : renforcer **l'intégration et les complémentarités régionales** ; promouvoir les pools sectoriels d'entreprises dans des Zones économiques spéciales (ZES) intégrées ; rendre opérationnelles les stratégies de diversification.

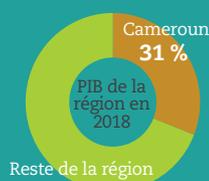
# Les politiques publiques pour la transformation productive en Afrique centrale

## Croissance

Le taux de croissance de l'Afrique centrale était supérieur à la moyenne du continent

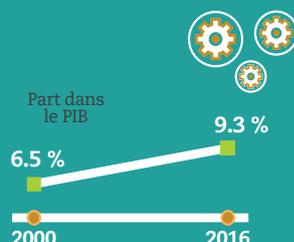


Le Cameroun représente la première puissance économique en parité de pouvoir d'achat

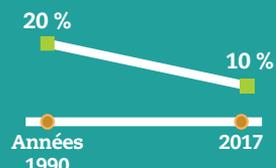


## Structure de l'économie

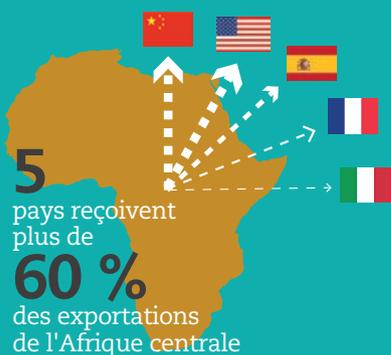
Le secteur manufacturier reste faible



La part moyenne de la valeur ajoutée du secteur manufacturier dans le PIB a diminué

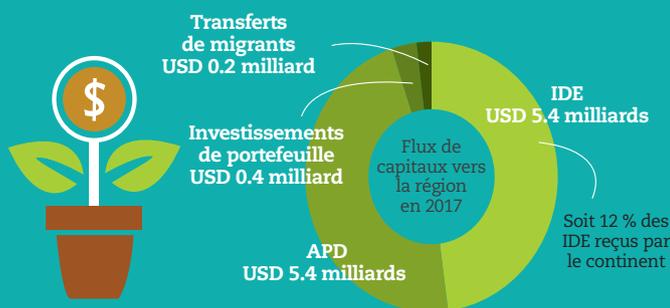


## Commerce



## Afflux de capitaux

L'Afrique centrale est la région qui reçoit le moins d'IDE

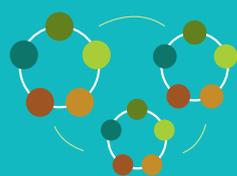


## Stratégies régionales pour la transformation productive

### Trois actions prioritaires



Renforcer l'intégration régionale



Promouvoir les pôles d'entreprises et les zones économiques spéciales



Faciliter l'accès aux financements

### Chaînes de valeur régionales à fort potentiel

Fruits

Produits pétroliers



Bois



Coton / Textiles

## Profil régional de l'Afrique centrale

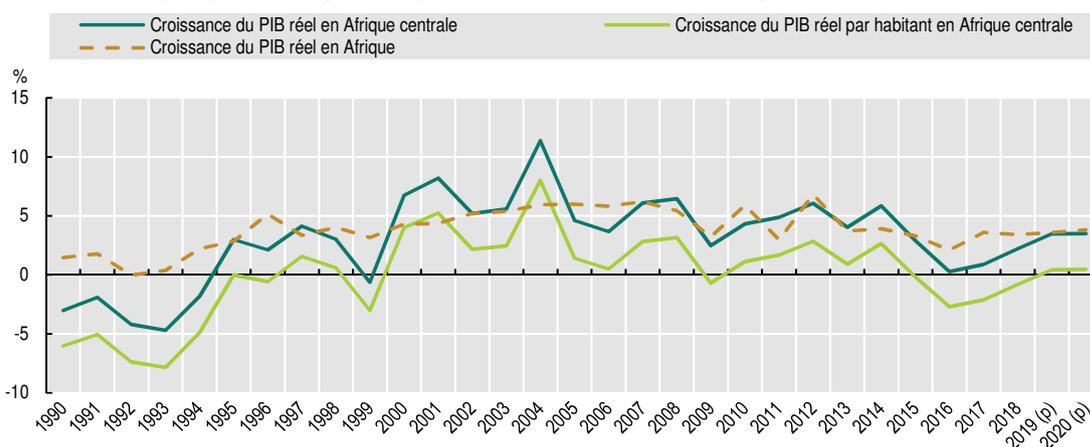
Tableau 3.1. Capacités pour la transformation productive en Afrique centrale

		Source	2000	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Technologie de production</b>	Employeurs et salariés, en % de l'emploi total	OIT	13.1	18.8	18.8	18.9	19.0	19.1
	Productivité de la main-d'œuvre, en % de la productivité des États-Unis	CB	5.2	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
	Formation brute de capital fixe du secteur privé, en % du produit intérieur brut (PIB)	FMI	17.7	18.9	19.6	17.3	16.3	17.4
	Capacités d'innovation, 0-100 (optimales)	FEM	-	-	-	-	23.2	23.3
<b>Réseau régional</b>	Part des importations intrarégionales de biens intermédiaires dans le total des importations de biens intermédiaires (%)	Comtrade	3	2.6	1.8	0.1	2.4	-
	Part des apports intrarégionaux d'IDE en faveur de projets nouveaux dans le total des IDE en faveur de projets nouveaux (%)	fDi markets	-	0.0	0.0	0.9	0.4	0.0
	Disponibilité de capital-risque, 1-7 (optimale)	FEM	-	2.6	2.7	2.7	2.4	2.3
<b>Capacité à satisfaire la demande</b>	Part dans le total des certifications ISO9001 dans le monde (%)	ISO	0.3	1.2	1.1	0.9	1.3	-
	Biens finis ou semi-finis en % du total des exportations de biens de la région	Comtrade	21.9	26	30.5	36.1	40.2	-
	Part des importations de biens de consommation dans le total des importations de biens de consommation (%)	Comtrade	5.1	6.0	6.3	5.7	5.8	-

Note : OIT – Organisation internationale du travail, CB – The Conference Board, FMI – Fonds monétaire international, FEM – Forum économique mondial, ISO – Organisation internationale de normalisation.

Sources : Calculs des auteurs d'après The Conference Board (2019), *Total Economy* (base de données) ; fDi Markets (2019), *fDi Markets* (base de données) ; OIT (2019), *Indicateurs clés du marché du travail* (base de données) ; FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; ISO (2018), *The ISO Survey of Management System Standard Certifications* (base de données) ; Division de la statistique des Nations Unies (2018), *UN Comtrade* (base de données) ; et FEM (2018), *Global Competitiveness Report*.

Graphique 3.1. Dynamiques de croissance en Afrique centrale, 1990-2020



Note : (p) = projections.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975320>

Tableau 3.2. Apports financiers, recettes fiscales et épargne privée en Afrique centrale (milliards USD courants), 2000-17

		Moyenne 2000-04	Moyenne 2005-09	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Apports extérieurs</b>	Investissements directs étrangers	1.7	3.7	7.5	5.4	5.2	5.2	4.8	7.9	7.0	5.4
	Privés Investissements de portefeuille	0.1	0.2	0.3	-2.2	-3.5	1.3	0.0	0.0	-0.3	0.2
	Transferts des migrants	0.1	0.2	0.2	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.4	0.4
	Publics Aide publique au développement	3.1	4.7	7.0	7.9	4.9	4.9	5.0	5.0	4.9	5.4
<b>Total des apports extérieurs</b>		<b>5.0</b>	<b>8.7</b>	<b>15.0</b>	<b>11.5</b>	<b>6.9</b>	<b>11.7</b>	<b>10.3</b>	<b>13.4</b>	<b>12.0</b>	<b>11.3</b>
<b>Recettes fiscales</b>		<b>4.3</b>	<b>10.7</b>	<b>13.9</b>	<b>17.4</b>	<b>18.5</b>	<b>20.0</b>	<b>21.5</b>	<b>15.4</b>	<b>12.7</b>	<b>12.9</b>
<b>Épargne privée</b>		<b>5.5</b>	<b>9.3</b>	<b>15.7</b>	<b>19.1</b>	<b>22.8</b>	<b>24.6</b>	<b>29.8</b>	<b>18.8</b>	<b>15.2</b>	<b>21.6</b>

Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; OCDE-DAC (2018a), *Statistiques sur le développement international* (base de données) ; OCDE-DAC (2018b) *Aide programmable par pays* ; et Banque mondiale (2018a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

## Dynamique des structures productives en Afrique centrale

### Instable et fragile, la croissance est exposée aux chocs extérieurs

La croissance de l'Afrique centrale est plus instable et volatile que celle de l'Afrique en général, et très dépendante de la conjoncture économique mondiale. Elle a atteint un pic de 12 % en 2004 avant de retomber à 3.8 % en 2006, soit près de trois fois moins en l'espace de deux ans. Cette forte instabilité est observée sur le reste de la période, avec toutefois un cycle de croissance corrélé à celui de l'Afrique, avec une correspondance des phases de hausse et de récession. L'exposition aux chocs extérieurs se manifeste par les chutes d'activités entre 2008 et 2009, lors de la crise financière internationale, puis en 2013 avec la baisse des cours du pétrole.

L'Afrique centrale dispose d'un potentiel colossal. Elle abrite l'un des poumons de la planète avec la forêt équatoriale et dispose de gisements encore inexploités de plus d'un millier de minerais, dont le pétrole. La région représente 11.5 % de la population africaine avec 144.6 millions de personnes en 2017 (CUA/OCDE, 2018). Son PIB oscille entre 0.28 % et 11.37 % de celui de l'Afrique de manière procyclique, en fonction des cours mondiaux du pétrole. Les profils de ses neuf pays s'avèrent très hétérogènes, allant de petits États insulaires comme la Guinée équatoriale et São Tomé et Príncipe à des pays enclavés comme le Tchad et la République centrafricaine, en passant par la vaste République démocratique du Congo (RD Congo), le poids lourd de la région, avec 78.7 millions d'habitants et là encore, d'innombrables potentiels.

### Les bonnes performances en Afrique centrale n'ont pas d'impact positif sur le niveau de vie

L'Afrique centrale réalise de meilleurs scores que la moyenne africaine pour certains indicateurs tels que les investissements privés, les exportations et les investissements directs étrangers (IDE). L'investissement privé s'élève à 18.7 % du PIB entre 2000 et 2004, en raison des efforts de diversification et de la concrétisation, quoique lente, des partenariats public-privés (PPP), sans oublier l'amélioration progressive du climat des affaires. Cette tendance est maintenue sur les différentes périodes. En termes de PIB par habitant et d'investissement public, en revanche, les performances sont moins bonnes (tableau 3.3). Quant aux exportations, elles restent supérieures à celles de l'Afrique. L'Afrique centrale a reçu depuis 2010 plus d'IDE que le reste de l'Afrique, en raison de la bonne tenue des cours du pétrole entre 2013 et 2016, de l'implication des firmes multinationales et des incitations aux investissements privés.

Tableau 3.3. Performance de l'Afrique centrale, 2000-16 (pourcentage du PIB)

	2000-04		2005-09		2010-14		2015-16	
	Afrique centrale	Afrique						
PIB/tête (taux de croissance)	7.47	5.06	4.63	5.35	5.03	4.61	1.61	2.74
Dépenses gouvernementales	21.64	24.42	22.82	24.83	27.97	27.84	26.22	30.45
Investissement public	4.71	6.05	6.78	7.11	10.62	6.56	6.67	6.59
Investissement privé	18.71	11.75	15.21	13.43	15.94	15.32	17.62	15.51
Exportations	28.85	22.03	37.69	27.01	36.35	23.64	22.19	15.95
Importations	7.44	16.62	9.48	19.48	9.93	19.45	4.97	15.96
Investissements directs étrangers	6.80	2.22	2.45	3.09	6.06	2.42	4.96	2.40
Transferts de fonds des migrants	0.23	1.19	0.41	1.92	0.57	3.26	0.52	3.13

Source : Calculs des auteurs sur la base des données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

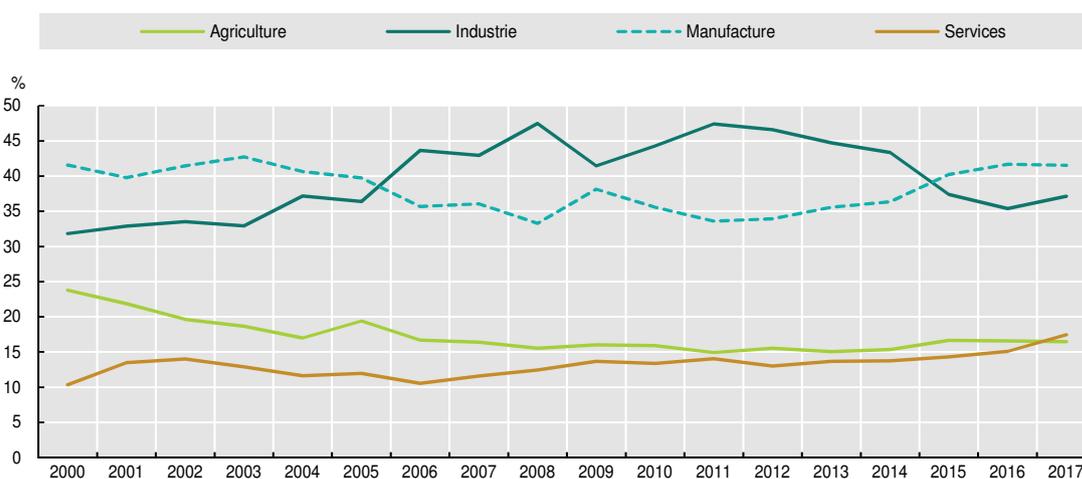
Ces éléments positifs ne se traduisent cependant pas par une croissance inclusive. Certains pays restent en queue de peloton en termes d'Indice de développement humain (IDH), la République centrafricaine se classant 188<sup>ème</sup> sur 189 pays, le Tchad 186<sup>ème</sup>, le Burundi 185<sup>ème</sup> et la RD Congo 176<sup>ème</sup> (PNUD, 2018). Le Cameroun, São Tomé et Príncipe, la Guinée équatoriale et le Congo figurent aux 158<sup>ème</sup>, 143<sup>ème</sup>, 141<sup>ème</sup> et 137<sup>ème</sup> places respectivement, parmi les pays à développement humain moyen, tandis que le Gabon (110<sup>ème</sup>) est le seul de la région parmi les pays à développement humain élevé. L'Afrique centrale affiche de faibles taux de bancarisation, une large prédominance du secteur informel et des taux nationaux de pauvreté élevés, 47 % au Tchad en 2011 et 64 % en RD Congo en 2012 notamment (Banque mondiale, 2018a).

### Le secteur manufacturier de l'Afrique centrale peine à se développer, malgré une tendance encourageante

L'industrie extractive dépend des matières premières, sans essor des manufactures ni développement agricole. Les ressources naturelles expliquent la dynamique positive de l'industrie, surtout sur la période 2000-12, avec une contribution au PIB estimée à 45 % en 2011. Depuis, cette part s'est stabilisée autour de 40 %, avec une majorité d'opérateurs étrangers, dont la *Chinese National Petroleum Company* (CNPC) au Tchad, la société anglo-suisse Glencore dans le cuivre en RD Congo, ou la multinationale américaine Exxon Mobil au Cameroun. Le secteur manufacturier reste faible, avec une contribution au PIB de 6.5 % en 2000 et 9.3 % en 2016. À fin 2016, seulement quatre pays disposent d'un secteur manufacturier représentant plus de 10 % du PIB : la Guinée équatoriale, la RD Congo et le Gabon à environ 18 % et le Cameroun à hauteur de 15 %.

La contribution des services est en hausse mais la part de l'agriculture diminue. Le secteur tertiaire représente 36 % à 37 % du PIB sur 2000-13, puis 42.5 % en 2016 (contre 52 % en moyenne en Afrique), dépassant ainsi la part de l'industrie. Ces services portent surtout sur le commerce de détail, avec des tarifs douaniers en baisse sur certains produits. En outre, depuis 2014, les échanges aux frontières ont connu des évolutions positives malgré l'insécurité qui peut prévaloir. L'agriculture contribue de moins en moins à la production totale depuis 2000. Malgré sa hausse sur 2013-16, sa part a baissé depuis 2000 et reste inférieure à la moyenne africaine, en dépit du potentiel colossal de la région, favorisée par son climat et l'étendue de ses terres arables (80 millions d'hectares dans la seule RD Congo).

Graphique 3.2. La contribution sectorielle au PIB de l'Afrique centrale, 2000-17



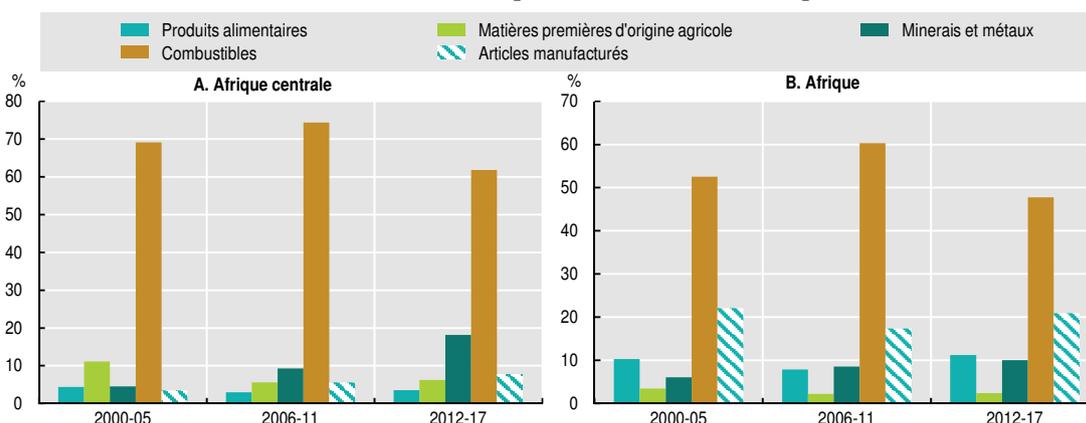
Source : Calculs des auteurs, sur la base de données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975339>

## Le panier des exportations de l'Afrique centrale reste dominé par les matières premières

Les exportations sont dominées par les combustibles (pétrole, gaz, charbon), avant les minerais et métaux, au détriment des produits manufacturés et alimentaires. Même si la part des combustibles dans les exportations a baissé de 74 % à 62 % entre 2006-11 et 2012-17, elle reste en moyenne de 15 points de pourcentage supérieure à celle de l'Afrique, passée de 60 % à 46 % sur les mêmes périodes (graphique 3.3). En nette progression, la part des minerais et métaux compense la baisse relative des combustibles. Le poids des matières premières est plus important pour les pays pétroliers tels que la Guinée équatoriale et le Tchad, soit 90 % des exportations, contre 60 % pour le Burundi et la République centrafricaine, tandis que le Cameroun, le Congo et la RD Congo présentent des parts en baisse depuis deux décennies. La part des produits manufacturés et alimentaires est trois fois moins élevée que la moyenne africaine. Les produits manufacturés représentent 21 % des exportations du continent sur 2012-17, contre seulement 8 % pour l'Afrique centrale.

Graphique 3.3. Parts des principaux groupes de produits dans les exportations totales en Afrique centrale et en Afrique



Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuccd (2019), UNCTADStat (base de données).  
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975358>

## Examen du niveau de transformation productive en Afrique centrale

La forte dépendance à l'égard des produits de base (pétrole brut, coton, café, cacao, bois), notamment au Cameroun, au Tchad, en Guinée équatoriale et au Gabon, limite le commerce entre pays de la région ainsi qu'avec le reste de l'Afrique.

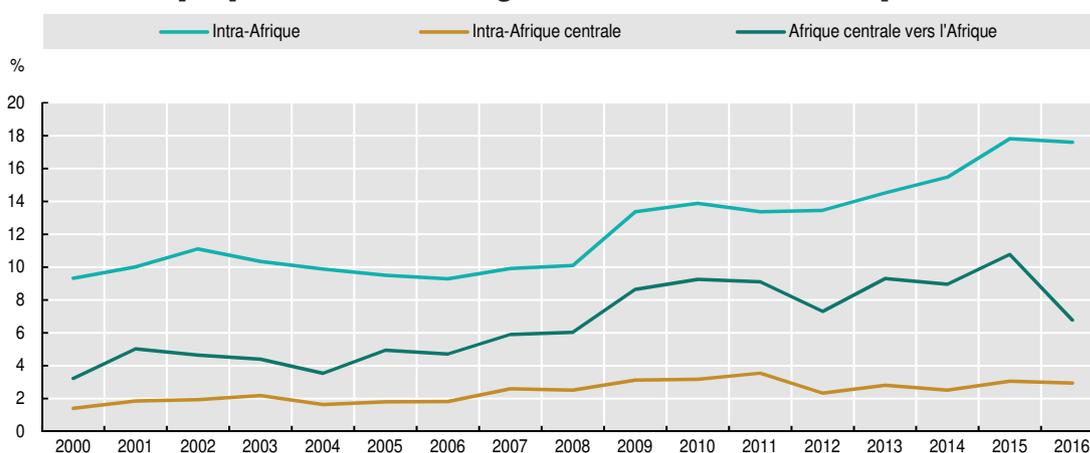
### Les échanges se concentrent sur un nombre restreint de produits et de destinataires

#### Les échanges intra-régionaux restent très limités

La thèse de la « malédiction des ressources naturelles », selon laquelle les pays les plus riches en matières premières sont aussi les moins performants en termes de croissance, résume bien la situation. La diversification des exportations est présentée comme une politique appropriée pour stimuler la croissance et le développement économique. Elle n'est cependant efficace que lorsqu'elle s'effectue vers des secteurs dits « à fort potentiel » (Hausmann, Hwang and Rodrik, 2007 ; Hidalgo et al., 2007). Le Gabon a certes entrepris de transformer sur place le bois, en stoppant ses exportations de bois brut (BAfD, 2018), mais le cas de la RD Congo demeure emblématique. La croissance de son secteur industriel depuis 2000 est tirée par les mines, rendant le pays toujours plus dépendant des matières premières. Malgré son potentiel, la RD Congo fait partie des pays les plus pauvres d'Afrique avec un revenu réel par habitant cinq fois plus faible que la moyenne africaine sur 2000-17.

**Le commerce régional en Afrique centrale ne dépasse pas 3 % du total.** Tous les pays de la région sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), une zone de libre-échange créée en 1983. Six des neuf pays sont par ailleurs membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), qui regroupe depuis 1994 le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad. Les exportations entre les pays d'Afrique centrale représentent un peu plus de 3 % du total, alors que les exportations entre pays d'Afrique sont passées de 10 % en 2000 à environ 18 % en 2016 (graphique 3.4). Outre les problèmes structurels communs à l'ensemble des régions africaines (déficit des infrastructures, tarifs commerciaux élevés, faible diversification, etc.), la faiblesse du commerce régional en Afrique centrale s'explique par la forte dépendance à l'égard des matières premières. Ces dernières n'étant pas transformées, l'intégration à l'économie mondiale peut passer par le plus bas niveau de la chaîne de valeur. La transformation productive commence par l'identification des avantages comparatifs, ainsi que des chaînes de valeur régionales (CVR) et mondiales (CVM).

Graphique 3.4. Niveau d'intégration commerciale de l'Afrique centrale



Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuccd (2019), UNCTADStat (base de données).  
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975377>

#### Les exportations se révèlent très concentrées, avec des différences selon les pays

Cinq produits représentent plus de 75 % des exportations totales de la région. Le pétrole domine (47.7 %), suivi du cuivre raffiné et alliages de cuivre (16.4 %) (tableau 3.4). À l'exception du Cameroun et de la République centrafricaine, le premier produit exporté représente à lui seul plus de la moitié des exportations totales (tableau 3.A1.1 en annexe).

Tableau 3.4. Les principaux produits exportés en Afrique centrale

Principaux produits exportés en Afrique centrale en 2016	Part
1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, bruts.	47.7
2. Cuivre raffiné et alliages de cuivre, sous forme brute.	16.4
3. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 millimètres.	4.0
4. Bois brut, écorcé ou nuancé ou non équarri.	3.8
5. Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.	3.7
<b>Total</b>	<b>75.6</b>

Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuccd (2019), UNCTADStat (base de données).

La part des cinq premiers produits exportés varie d'un pays à l'autre. Cette part va de 73 % des ventes à l'étranger du Cameroun à 99.1 % pour la Guinée équatoriale (tableau 3.5). Le nombre de produits représentant 75 % des exportations totales va d'un seul au Tchad à six

pour le Cameroun. L'Indice de concentration des exportations de Herfindahl-Hirschman place le Tchad en tête, suivi par São Tomé et Príncipe, le Burundi et le Cameroun, le Gabon se situant en fin de liste avec des ventes à l'étranger plus diversifiées. Enfin, la part des exportations dans le PIB diffère beaucoup d'un pays à l'autre : 5.5 % au Burundi contre 59.1 % au Congo.

Tableau 3.5. Parts des produits dominants et concentration des exportations dans les pays d'Afrique centrale

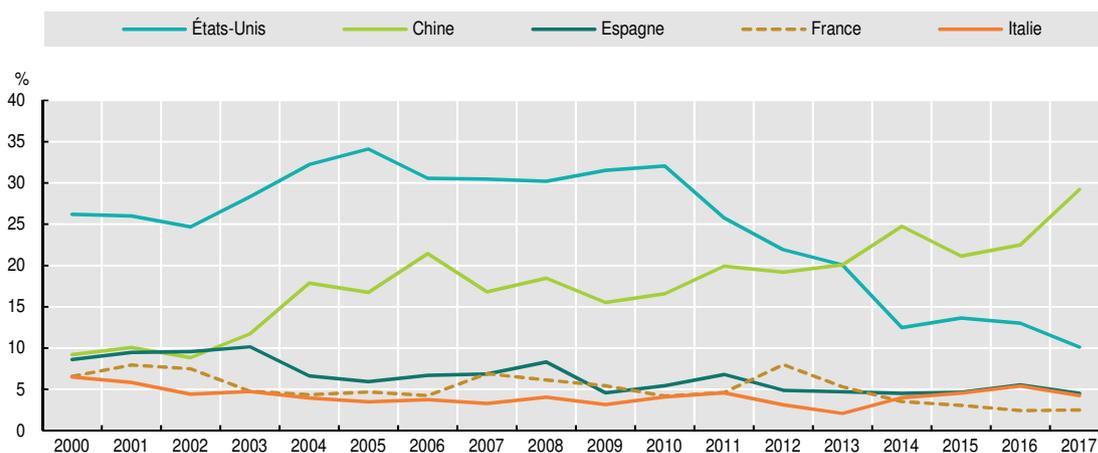
Indicateur en 2016 / Pays	Burundi	Cameroun	Rép. centrafricaine	Tchad	Congo	RD Congo	Guinée équatoriale	Gabon	São Tomé et Príncipe	Afrique centrale
Part des cinq principaux produits d'exportation (pourcentage des exportations totales)	92.2	73	83.1	98.2	92.6	85.7	99.1	94.4	81.7	75.6
Nombre de produits exportés représentant 75 % des exportations totales	2	6	4	1	2	3	2	2	2	5
Nombre de produits exportés représentant 90 % des exportations totales	3	10	9	2	4	7	3	4	17	12
Indice de Herfindahl-Hirschman de concentration des exportations	0.49	0.33	0.16	0.86	0.13	0.13	0.14	0.07	0.84	0.35
Exportations totales en pourcentage du PIB	5.5	19.2	18.7	24.4	56.5	25.5	39.4	36.2	27.3	29.0

Source : Calculs des auteurs, sur la base de données de UNSD (2018), UN Comtrade (base de données).

### La région fait face à une forte concentration de ses partenaires commerciaux

Les exportations sont drainées par les États-Unis, la Chine et l'Europe. Sur la période 2000-17, elles se destinent aux États-Unis (24.1 %), à la Chine (19.3 %), l'Espagne (6 %), la France (5 %) et l'Italie (3.9 %). Partenaire traditionnel, l'Europe voit sa part décliner depuis le début des années 2000, tout comme les États-Unis (26 % en 2000, 10 % en 2017), tandis que la Chine progresse (9 % à 29 %). Cinq destinataires absorbent 44.3 % des exportations totales du Cameroun (tableau 3.6), contre 83 % pour le Tchad. En dehors du Cameroun, les cinq premiers destinataires des exportations des autres pays absorbent plus de 60 % de leurs exportations totales. De même, quatre destinataires des exportations du Tchad absorbent 75 % du total, contre 10 % pour le Congo et 11 % pour le Cameroun.

Graphique 3.5. Orientation géographique des exportations de l'Afrique centrale, 2000-17



Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuced (2019), UNCTADStat (base de données).  
StatLink <https://doi.org/10.1787/888933975396>

Les exportations de la région vers ses douze destinataires principaux représentent 75 % des exportations totales. Avec seulement 24 destinataires, l'Afrique centrale écoule au moins 90 % de ses exportations, soit deux fois moins que pour l'Afrique (48 destinataires). Selon l'Indice Herfindahl-Hirschman, la concentration des exportations est plus élevée au Tchad (avec sept principaux destinataires) et plus faible au Congo (21). En découle une forte exposition aux aléas de la conjoncture dans les économies de ces partenaires commerciaux.

Tableau 3.6. Parts des destinataires dominants des exportations des pays d'Afrique centrale, 2016

Indicateur par pays	Rép.									
	Burundi	Cameroun	Rép. centrafricaine	Tchad	Congo	RD Congo	Guinée équatoriale	Gabon	São Tomé et Príncipe	Afrique centrale
Part des cinq principaux destinataires des exportations (pourcentage des exportations totales)	68.7	44.3	73.1	83.8	63.5	73.4	64	65.6	74	54.4
Nombre de destinataires représentant 75 % des exportations totales	7	11	6	4	10	6	8	7	6	12
Nombre de destinataires représentant 90 % des exportations totales	15	19	14	7	21	12	14	13	13	24
Indice de Herfindahl-Hirschman de concentration des exportations vers les destinations.	0.18	0.06	0.12	0.30	0.16	0.22	0.10	0.15	0.13	0.09

Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la Cnuced (2019), UNCTADStat (base de données).

### L'espace des produits montre une faible complexité de l'économie

Selon le concept d'espace des produits développé par Hausmann et Klinger (2006), les économies se déplacent des productions actuelles vers de nouveaux biens plus ou moins éloignés en termes de facteurs de production. L'espace des produits s'analyse à partir des avantages comparatifs révélés ainsi que le degré de complexité des économies, tandis que le niveau de sophistication des exportations est examiné à travers les indices PRODY et EXPY.

### L'absence d'avantages comparatifs révélés (ACR) dans les produits manufacturés freine la diversification

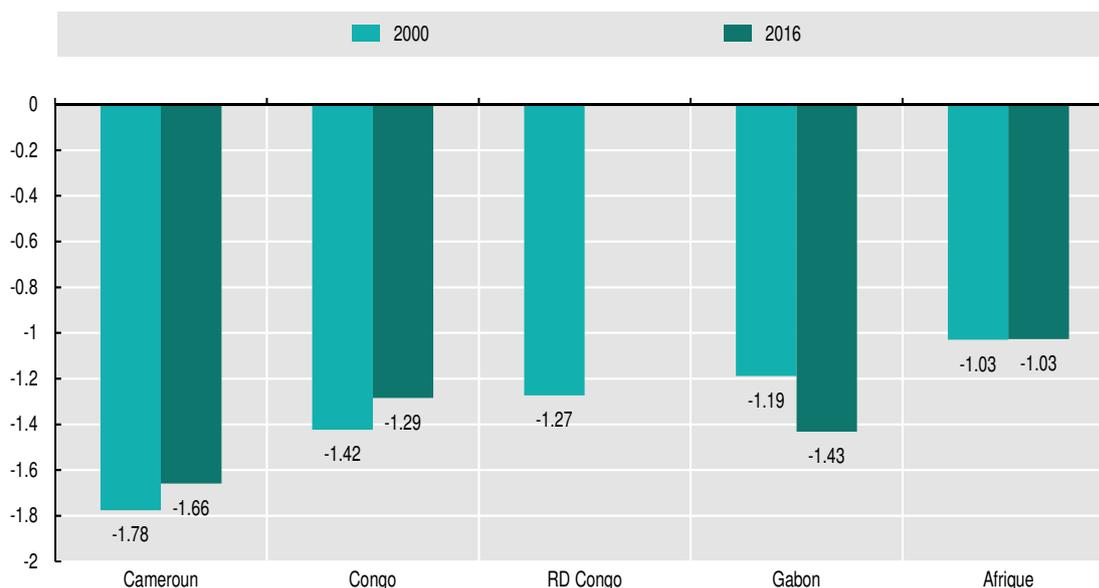
Les pays d'Afrique centrale ne disposent pas d'ACR forts dans les produits manufacturés, les machines et matériels de transport ainsi que les produits chimiques. Trois pays, le Burundi, le Cameroun et la République centrafricaine, disposent toutefois d'un ACR dans les légumes. Le Cameroun, le Congo et le Gabon montrent un ACR dans les carburants, mais le bois, l'or, les diamants, les pierres précieuses et le verre disposent le plus d'ACR dans la région (tableau 3.A1.3). En se basant sur les stades de transformation des produits, tous les pays de l'Afrique centrale disposent d'un ACR dans les matières premières, deux dans les biens intermédiaires et un seul (São Tomé et Príncipe) dans les biens de consommation – à savoir l'horlogerie. Cette filière a occupé une place importante de 2009 à 2012, avec plus de 15 % des exportations totales par an et un pic de 28 % en 2011. Cependant, l'ACR dans ce secteur ne semble pas stable puisque depuis 2013, les exportations ont dégringolé, pour devenir quasiment nulles.

### Le niveau de complexité des économies de la Cemac se révèle très limité

Aucun pays étudié de l'Afrique centrale ne dépasse la moyenne de l'Afrique en termes de complexité de l'économie, en 2000 comme en 2016 (graphique 3.6). Toutefois, le Cameroun et le Congo ont amélioré leur performance, ce qui pourrait présager d'une

croissance plus soutenue au Cameroun et plus résiliente au Congo. Ce niveau a baissé au Gabon, en revanche. Au plan mondial, le Japon, la Suisse et l'Allemagne arrivent en tête en 2016 avec des indices respectifs de 2.23, 2.05 et 1.96, tandis que les pays d'Afrique centrale comme la moyenne de l'Afrique affichent des indices inférieurs à zéro.

Graphique 3.6. Indice de complexité des économies d'Afrique centrale, en 2000 et 2016



Source : Calculs des auteurs, sur la base de données du Centre pour le développement international (2019), *Atlas de la complexité économique du Centre pour le développement international* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975415>

Les pays d'Afrique centrale figurent parmi les derniers du classement mondial de complexité de l'économie. En 1980, ils faisaient déjà partie des 15 derniers, et n'ont guère fait de progrès depuis, en raison de la forte concentration des exportations, dominées par les matières premières non transformées, outre l'absence de chaînes de valeur.

Tableau 3.7. Rang dans le classement mondial de complexité

Pays	1980	1990	2000	2010	2016
	Sur 99	Sur 100	Sur 120	Sur 121	Sur 126
Cameroun	90	99	119	115	124
Congo	86	96	114	116	113
Gabon	92	94	109	106	116
RD Congo	95	90	111	103	ND

Source : Centre pour le développement international (2019), *Atlas de la complexité économique du Centre pour le développement international* (base de donnée).

Cependant, les paniers d'exportation ont le potentiel pour contribuer davantage au PIB des pays d'Afrique centrale. La Guinée équatoriale a enregistré la plus forte EXPY en 2016 (tableau 3.8) en raison de nombreux produits stratégiques: huiles brutes de pétrole ou minéraux bitumineux, gaz naturel liquéfié, alcools, phénols, dérivés halogènes et sulfones, propane et butane liquéfiés, navires, bateaux et engins flottants, gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux. Au São Tomé-et-Príncipe, les produits d'exportation présentent un degré de sophistication relativement élevé par rapport au niveau de PIB de ce pays. Cela s'explique par les bonnes performances de l'industrie horlogère entre 2009

et 2012. Le pays produit également des équipements de chauffage et de réfrigération et des pièces de rechange pour les équipements de manutention. Parmi les pays avec un panier à fort potentiel de croissance viennent ensuite le Congo, la Gabon, le Tchad, le Cameroun et la République centrafricaine. Le Cameroun, on l'a vu, détient un panier plus large en produits, sans forte contribution à la productivité. Les produits exportés par le Cameroun avec avantage comparatif (RCA) sont moins sophistiqués (par exemple les fruits, le bois d'œuvre, le cacao et le coton), mais le pays exporte le plus grand nombre de produits.

Tableau 3.8. Indices EXPY en Afrique centrale en milliers USD

Pays	EXPY en 2016	PIB réel par tête en 2016
Burundi	6 626.08	218.28
Cameroun	9 124.77	1 495.44
Congo	12 650.80	2 771.40
Gabon	11 692.80	9 552.78
Guinée équatoriale	13 845.31	12 317.71
Tchad	10 809.32	874.77
République centrafricaine	8 312.36	325.72
RD Congo	6 972.72	407.56
São Tomé et Príncipe	5 223.84	1 284.69

Source: Calculs des auteurs sur la base de données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs de développement dans le monde* (base de données) et Cnuccd (2018), UNCTADStat (base de données).

### Stratégies pour la transformation productive

La structure productive demeurant très rudimentaire, sa transformation s'avère impérative, pour créer les conditions d'une croissance économique durable et inclusive. Pour faire face à de nombreux problèmes structurels, les pouvoirs publics doivent commencer par investir dans les infrastructures et rendre le climat des affaires favorable à l'investissement privé. À court et à moyen terme, les politiques publiques devraient se concentrer sur les infrastructures, sans lesquelles les industries ne peuvent opérer, mais aussi le développement de l'agriculture et des filières agroalimentaires, afin de réduire la pauvreté. Toujours à court et moyen terme, des réformes de la formation professionnelle devraient se solder par une meilleure productivité des travailleurs. Enfin, les stratégies de moyen et long terme devraient viser la création de pôles de compétitivité dans les secteurs des énergies renouvelables, de la biochimie et l'agrobusiness, afin d'élever le niveau de capital humain et fournir des emplois aux chômeurs les plus qualifiés.

### De nombreuses stratégies d'industrialisation ont été mises en place dans la région

Maintes initiatives ont été prises pour promouvoir la transformation productive, en cherchant à exploiter le potentiel agricole. Plusieurs pays, après les Indépendances, ont adopté dans les années 1960 des stratégies d'industrialisation basées sur la substitution des importations des produits manufacturés localement. Cependant, la crise des années 1980 et les Programmes d'ajustement structurel (PAS) n'ont pas permis de recueillir les fruits de ces efforts. Depuis les années 2000, plusieurs politiques visant à développer les filières agroalimentaires ont été adoptées (tableau 3.9).

Tableau 3.9. Interventions et stratégies mises en place pour le développement de l'agro-industrie en Afrique centrale

Politiques	Dates	Objectifs
Programme régional de sécurité alimentaire	2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourrir la population dans un contexte de forte croissance démographique et d'urbanisation.</li> <li>• Accroître durablement la production agricole et promouvoir la compétitivité des échanges.</li> </ul>
Politique agricole commune (PAC)	2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels.</li> <li>• Accroître les exportations.</li> <li>• Réduire la pauvreté des populations rurales dans les États membres.</li> </ul>
Stratégie de développement de la filière coton-textile-confection	2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la production de coton (graine et fibre) en améliorant la productivité et la rentabilité.</li> <li>• Améliorer et garantir la qualité du coton.</li> <li>• Soutenir et développer la transformation de la fibre.</li> <li>• Renforcer la promotion et la commercialisation du coton et des textiles.</li> <li>• Développer et améliorer la valorisation des produits issus de la trituration de la graine.</li> </ul>
Mise en place du Fonds spécial régional de développement agricole (FSRDA)	2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des études environnementales et hydrologiques pour un système d'irrigation bénéfique aux petits exploitants.</li> <li>• Assurer un plan de commercialisation pour une unité de transformation agroalimentaire adossée à une unité de production agricole, associé à un programme de coopération avec de petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs en vue de leur intégration aux marchés.</li> <li>• Fournir une expertise pour la construction d'une unité d'extraction et de raffinage de soja qui dispenserait des conseils et des formations aux petits exploitants agricoles pour intégrer la chaîne d'approvisionnement.</li> </ul>
Plan stratégique et opérationnel d'appui au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une gestion durable des terres.</li> <li>• Améliorer les infrastructures rurales.</li> <li>• Favoriser une augmentation de l'approvisionnement alimentaire.</li> <li>• Promouvoir la recherche agricole.</li> </ul>
	1999	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser des politiques forestières et fiscales.</li> <li>• Accroître les connaissances sur les ressources naturelles.</li> <li>• Améliorer l'aménagement des écosystèmes et les reboisements nationaux et régionaux.</li> <li>• Assurer une valorisation durable des ressources forestières.</li> </ul>
Stratégie régionale de conservation, de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale de la Comifac	1984	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assister les États membres en vue de protéger et de mettre en valeur, de façon durable, les ressources halieutiques ainsi que promouvoir le développement de l'aquaculture.</li> <li>• Maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et garantir le bien-être du plus grand nombre d'habitants.</li> </ul>
Travaux de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée (Corep) fondée en 1984 et de la Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (Cebevirha)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production et un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre.</li> <li>• Assurer la rentabilité des filières.</li> <li>• Stabiliser les marchés.</li> <li>• Garantir la sécurité des approvisionnements.</li> <li>• Assurer des prix raisonnables dans les livraisons des produits aux consommateurs.</li> </ul>

Source : Compilation des auteurs.

### L'environnement institutionnel et la qualité des infrastructures freinent la transformation productive en Afrique centrale

Le contexte socio-politique est peu propice à la croissance économique, en raison de conflits en partie alimentés par les ressources naturelles et les rentes qu'elles représentent. Seuls São Tomé et Príncipe, qui se distingue par sa stabilité politique et la liberté d'expression, et dans une moindre mesure le Gabon et Cameroun montrent des performances supérieures à la moyenne de la région (tableau 3.10).

Tableau 3.10. Indices de gouvernance

Pays/régions	Contrôle corruption	Efficacité du gouvernement	Stabilité politique	État de droit	Qualité de la réglementation	Voix et responsabilité
Burundi	-1.18	-1.40	-2.08	-1.39	-0.83	-1.51
Cameroun	-1.14	-0.76	-0.95	-1.02	-0.79	-1.03
République centrafricaine	-1.28	-1.77	-1.74	-1.84	-1.43	-1.13
Tchad	-1.45	-1.49	-1.21	-1.43	-1.18	-1.34
Congo	-1.21	-1.10	-0.57	-1.04	-1.17	-1.16
RD Congo	-1.33	-1.51	-2.20	-1.61	-1.32	-1.39
Guinée équatoriale	-1.81	-1.41	-0.19	-1.44	-1.38	-1.93
Gabon	-0.75	-0.79	-0.07	-0.58	-0.80	-0.96
São Tomé et Príncipe	-0.06	-0.68	0.23	-0.69	-0.81	0.45
Afrique centrale	-1.13	-1.21	-0.97	-1.23	-1.08	-1.11
<b>Afrique</b>	<b>-0.66</b>	<b>-0.81</b>	<b>-0.67</b>	<b>-0.72</b>	<b>-0.77</b>	<b>-0.58</b>

Note : Ces indices varient entre -2.5 (faible performance de la gouvernance) et 2.5 (forte performance de la gouvernance).

Source : Calculs des auteurs sur la base de données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs de développement dans le monde* (base de données).

**L’Afrique centrale manque le plus d’infrastructures de base en Afrique, en particulier dans l’électricité et les transports, deux éléments considérés par les entreprises comme des obstacles majeurs.** La région affiche un score de 2.19 en matière de qualité globale des infrastructures, soit un point en dessous de la moyenne de l’Afrique, elle-même déjà faible (tableau 3.11). Le même constat prévaut pour les différentes infrastructures (électricité, transport aérien, port, rail, route), lorsqu’elles sont prises séparément. Seul le Gabon est proche des performances moyennes africaines. Le trafic aérien reste plus de quatre fois plus faible que la moyenne africaine. Seulement une personne sur 100 détient un téléphone fixe, contre trois en moyenne en Afrique.

### Encadré 3.1. Importance des infrastructures et explication des indicateurs

**La faiblesse des infrastructures réduit la productivité des entreprises de plus de 40 % en Afrique.** Les infrastructures routières en Afrique subsaharienne étaient de 204 km pour 1 000 km<sup>2</sup> de superficie (approximativement 3.6 km de route pour plus de 1 000 habitants) tandis que la moyenne mondiale est de 944 km pour 1 000 km<sup>2</sup> de superficie, soit l’équivalent de 7 km pour 1 000 habitants (BAfD / Banque mondiale, 2011). L’ASS disposait de 69 000 km de voies ferrées en 2007, dont 55 000 km opérationnels. Treize pays n’ont pas de réseau ferroviaire en état de service.

**Les indicateurs de mesure.** Deux sources permettent d’évaluer les infrastructures en Afrique centrale : la base de données du Forum économique mondial (FEM, 2018), qui donne des scores variant de 0 (mauvaise qualité d’infrastructure) à 100 (meilleure qualité d’infrastructure) ; des Enterprise Surveys de la Banque mondiale évaluent le pourcentage des entreprises qui déclarent avoir comme obstacle à leur développement la qualité de certaines infrastructures physiques (Banque mondiale, 2019). L’enquête porte sur 139 pays auprès de plus de 135 000 entreprises.

## Encadré 3.1. Importance des infrastructures et explication des indicateurs (cont.)

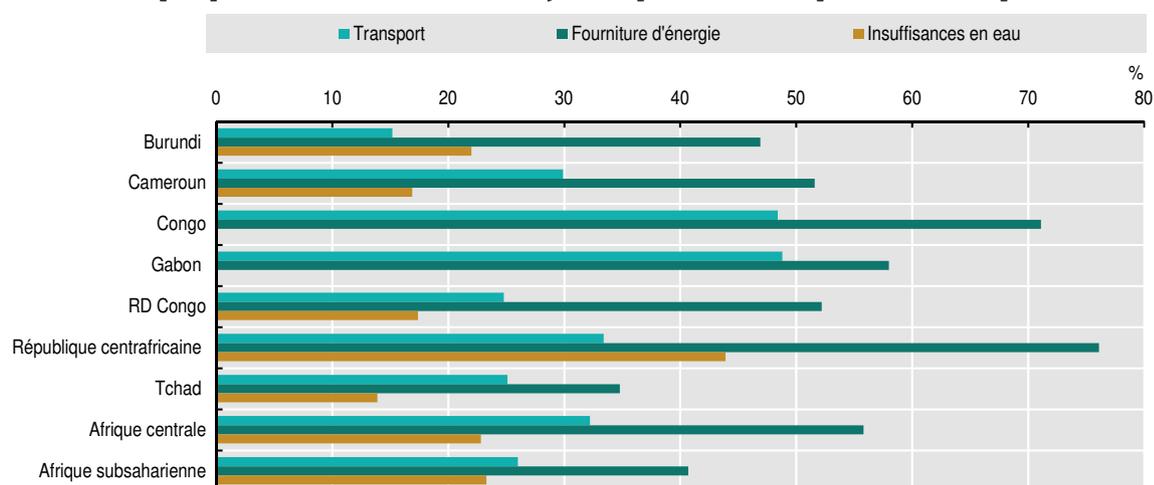
Tableau 3.11. Niveau et qualité des infrastructures, 2017

Pays/Régions	Qualité des infrastructures						Tél. fixe /100 hab.	Tél. mobile /100 hab.
	Globale	Élect.	Aviation	Port	Rail	Route		
Burundi	2.22	2.12	2.59	2.33	--	2.87	0.20	46.22
Cameroun	2.20	2.13	2.66	2.96	2.36	2.50	4.51	71.85
Tchad	1.73	1.85	2.95	2.04	--	2.62	0.13	40.17
RD Congo	1.89	1.63	2.78	2.27	1.54	2.14	0.00	52.99
Gabon	2.92	2.88	3.62	3.23	2.80	2.80	1.07	168.92
Afrique centrale	2.19	2.12	2.92	2.56	2.23	2.58	1.18	76.03
<b>Afrique</b>	<b>3.18</b>	<b>3.08</b>	<b>3.61</b>	<b>3.41</b>	<b>2.49</b>	<b>3.44</b>	<b>3.47</b>	<b>95.64</b>

Source : Calcul des auteurs, sur la base de données du Forum économique mondial (2018), *Global Competitiveness Report*.

Le déficit énergétique représente une contrainte paradoxale, dans une région au potentiel énorme, notamment hydraulique, contrastant avec un niveau de développement relativement bas (graphique 3.7). L'Afrique centrale dispose aussi de réserves pétrolières estimées à 31.3 milliards de barils. La consommation énergétique par habitant et par mois est égale à 109 kWh contre 840 kWh en Afrique du Nord et 1 600 kWh en Afrique australe (CEA, 2012). Un écart important subsiste entre l'offre d'énergie qui est de 10 537 MW et la demande prévisionnelle qui s'élève à 13 052 GWh. De même, les entreprises font face à une contrainte hydraulique paradoxale, dans un contexte d'abondance de ressources en eau : environ 26 355 m<sup>3</sup> par an et par habitant, alors que la moyenne en Afrique est de 5 730 m<sup>3</sup> et la moyenne mondiale de 7 600 m<sup>3</sup>. Le potentiel hydroélectrique est estimé à 653 361 GWh, soit 58 % de celui du continent. Pourtant, la production d'électricité en 2009 ne dépasse pas 3 % à 4 % de ce potentiel (CEA, 2012).

## Graphique 3.7. Les contraintes majeures pour les entreprises en Afrique centrale



Note : Les données montrent le pourcentage d'entreprises identifiant le transport, la fourniture d'électricité et les pénuries d'eau comme des contraintes majeures pour leurs activités.

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2019), *World Bank Enterprise Surveys* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975434>

## Promouvoir la transformation productive en Afrique centrale nécessite des politiques adaptées

### L'intégration et les complémentarités régionales doivent être renforcées

Les pays de l'Afrique centrale affichent une forte similarité dans leurs structures de production nationale (tableau 3.12). Celle-ci réduit leur potentiel commercial et augmente la dépendance dans les exportations de matières premières. Les coefficients de similarité sont élevés et varient entre 0.23 et 0.83. Pour la plupart des binômes de pays de la région, le coefficient de similarité des exportations est supérieur à 50 %. Le développement des chaînes de valeur apparaît donc clairement comme une opportunité.

Tableau 3.12. Matrice de similarité des exportations

Pays	Burundi	Cameroun	République centrafricaine	Tchad	RD Congo	Congo	Guinée équatoriale	Gabon	São Tomé et Príncipe
Burundi	1.00								
Cameroun	0.34	1.00							
République centrafricaine	0.23	0.40	1.00						
Tchad	0.41	0.50	0.64	1.00					
RD Congo	0.24	0.29	0.57	0.49	1.00				
Congo. Rép.	0.45	0.52	0.49	0.80	0.24	1.00			
Guinée équatoriale	0.64	0.49	0.70	0.76	0.51	0.83	1.00		
Gabon	0.43	0.52	0.57	0.69	0.32	0.83	0.81	1.00	
São Tomé et Príncipe	0.41	0.49	0.46	0.74	0.41	0.50	0.56	0.49	1.00

Source : Cnuced (2018), UNCTADStat (base de données).

L'intégration régionale a été entravée par l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures ainsi que la coexistence de deux zones de libre-échange, la Cemac et la CEEAC. D'où l'urgence de la rationalisation. Cela peut se faire à travers l'harmonisation de quatre instruments : les règles d'origine, le processus d'approbation des taux préférentiels, le formulaire de vérification de l'origine du produit et le régime standard d'approbation des taux préférentiels (BAfD, 2018).

### Développer les chaînes de valeur régionales

L'Afrique centrale regorge de nombreuses opportunités de chaînes de valeur, notamment dans les énergies renouvelables, le coton et les fruits. Quatre grands secteurs sont pris en compte : la fabrication et la distribution du matériel, le développement de projets, la construction et l'installation, le fonctionnement et la maintenance. Tous ces secteurs sont créateurs de valeur ajoutée et d'emplois dans divers domaines (énergie éolienne, solaire, hydraulique, géothermique).

La chaîne de valeur du coton pourrait éclore si elle s'accompagnait de l'essor d'un marché du vêtement en Afrique centrale. A terme elle pourrait bénéficier d'une possible délocalisation des grandes marques de vêtements à la recherche de main-d'œuvre bon marché et d'une meilleure qualité de la matière première. L'Afrique centrale devrait privilégier cette chaîne de valeur car parmi les 14 pays producteurs de coton en Afrique subsaharienne, figurent le Cameroun avec neuf usines et le Tchad avec dix (CEDEAO-

CSAO/OCDE, 2006). Leur capacité d'égrenage est cependant déficitaire, et l'usine de textile du Tchad hors service. L'essor d'une chaîne de valeur des fruits pourrait se concentrer sur trois produits finaux : boissons naturelles, fruits secs et recyclage des déchets en engrais biologiques et naturels.

La transformation des produits pétroliers offre de nombreuses opportunités dans le textile, l'emballage, les matériaux de construction, le bitumage des routes, etc. Cette chaîne de valeur favorisera la connectivité et l'intégration, à travers son effet sur le développement des infrastructures de transport. Plusieurs raffineries existent déjà (tableau 3.13) mais très peu de pays offrent des formations de qualité dans la pétrochimie. Une chaîne de valeur plus globale pourrait s'étendre à d'autres régions et intégrer le producteur voisin qu'est le Nigeria, avec la construction de plusieurs raffineries. Une première unité au Cameroun, limitrophe des pays de la Cemac, pourrait par exemple traiter du pétrole brut en provenance du Nigeria. Une autre raffinerie en RD Congo permettrait de ravitailler les pays avoisinants, comme le Congo, le Burundi et la Centrafrique, et jusque l'Angola et le Soudan du Sud, en dehors de la région.

Tableau 3.13. Raffineries et capacité de production journalière en Afrique centrale

Pays	Nom de la raffinerie	Capacité de production (barils par jour. estimation 2016)	Opérateur
Cameroun	Raffinerie de Limbe	42 000	Sonara
Gabon	Raffinerie de la Sogara	21 000	Société gabonaise de raffinage
Guinée équatoriale		244 000	Pas de raffinerie
RD Congo			Raffineries fermées
République centrafricaine		Pas en exploitation	
République du Congo	Raffinerie de Pointe-Noire	21 000	Coraf
Tchad	Raffinerie de N'Djaména	20 000	CNPC et État tchadien

Source : Compilation des auteurs.

La transformation du bois reste une autre clé de la diversification en Afrique centrale. La région affiche un énorme avantage comparatif dans les produits forestiers et devrait installer une chaîne de transformation industrielle. En effet, le secteur comprend en amont une multitude d'essences forestières rares (ayous, okoumé, sapelli, etc), mais aussi des producteurs artisans, petites et grandes entreprises, susceptibles d'écouler des rondins, du bois de sciage, du contreplaqué, etc. Plusieurs marchés sont demandeurs, aussi bien au niveau national que régional, continental et international. Les débouchés s'avèrent nombreux dans la construction, la pâte à papier, les meubles et l'énergie. Ces opportunités doivent être saisies et mises en valeur, en tenant compte des Objectifs du développement durable (ODD) et de la protection de la forêt équatoriale, centrale pour lutter contre le changement climatique. Malgré la volonté de transformation affichée par différents pays (un taux minimal de transformation de 100 % pour le Gabon et la Guinée équatoriale, 85 % pour le Congo, 70 % pour la République centrafricaine et la RD Congo), les capacités de traitement se limitent encore à une transformation primaire (sciage, écorçage, coupe pour le contreplaqué et le placage), avec une prédominance des entreprises informelles (BAfD, 2018).

### Promouvoir des ZES intégrées

Une cartographie des potentialités agricoles industrielles et minières des différents pays doit être élaborée, en vue de la création de pôles de production et de compétitivité. Ceux-ci pourraient partir des institutions régionales telles que la Commission de la Cemac et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Un partenariat est possible

entre le Fonds spécial régional de développement agricole de l'UA et la Banque africaine de développement (BAfD). Le Cameroun pourrait ainsi se spécialiser dans l'industrie de transformation du bois, la Guinée équatoriale, la RD Congo et le Tchad dans la raffinerie, le Tchad dans la production des graines, etc. Une telle stratégie peut réduire la dépendance vis-à-vis des exportations extra-communautaires et favoriser la complémentarité commerciale. Une accélération de l'Initiative sur le riz africain telle qu'elle est menée à travers l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (Adrao) pourrait mettre en valeur la production de céréales dans la zone soudano-sahélienne (Cemac, 2002, tableau 3.8), en plus des autres programmes existants.

**La création de pôles de compétences, de technologie et d'innovation suppose un investissement massif dans la formation et la recherche et développement (R&D).** Les universités interétatiques entre le Cameroun et le Congo et l'institution panafricaine de l'UA en sont des exemples. D'autres initiatives dans des domaines clés comme l'agriculture de nouvelle génération, l'informatique, la programmation et développement des logiciels, les sciences biologiques et médicales doivent être encouragées. Bien que coûteuse, la R&D doit être une priorité, en raison de son importance pour l'avenir.

### **Accélérer l'intégration financière**

**L'intégration financière en Afrique centrale reste faible, en raison de l'absence d'une monnaie unique dans la CEEAC et de la coexistence de plusieurs marchés boursiers.** L'intégration financière accuse un retard par rapport à l'Afrique de l'Ouest, où un effort d'harmonisation progressive des systèmes monétaires est fait en vue d'une monnaie unique à l'horizon 2020. Un tel projet n'est pas envisagé par l'Afrique centrale. L'existence de deux places financières dans la Cemac (la bourse de Douala au Cameroun, et la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale à Libreville au Gabon) handicape fortement l'intégration. La région évolue toutefois vers la perspective d'une seule place financière à Douala (Cameroun). Selon la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf, 2016), parmi les nombreuses faiblesses figurent une activité primaire de niveau bas ; un secteur secondaire presque inexistant ; une tarification supérieure à des places financières comparables ; un cadre fiscal non harmonisé et des mesures fiscales ignorées des émetteurs éventuels. Le rapprochement des deux marchés instruit par la Conférence des chefs d'États de la Cemac de 2019 devrait permettre le décollage du nouveau marché communautaire, notamment le compartiment obligataire avec les émissions des obligations des États en quête de financements nouveaux.

### **Les pools sectoriels doivent être mis en valeur**

**L'amélioration de la compétitivité nécessite une stratégie d'identification, de soutien matériel et financier aux jeunes entrepreneurs innovants.** Les jeunes vivants en zone urbaine s'organisent de plus en plus en écosystèmes informels dans les secteurs des TIC, de l'innovation durable et des services (restauration). Des actions ponctuelles portant sur le renforcement des compétences managériales, juridiques et en capital humain sont nécessaires.

### **Améliorer l'accès à l'énergie**

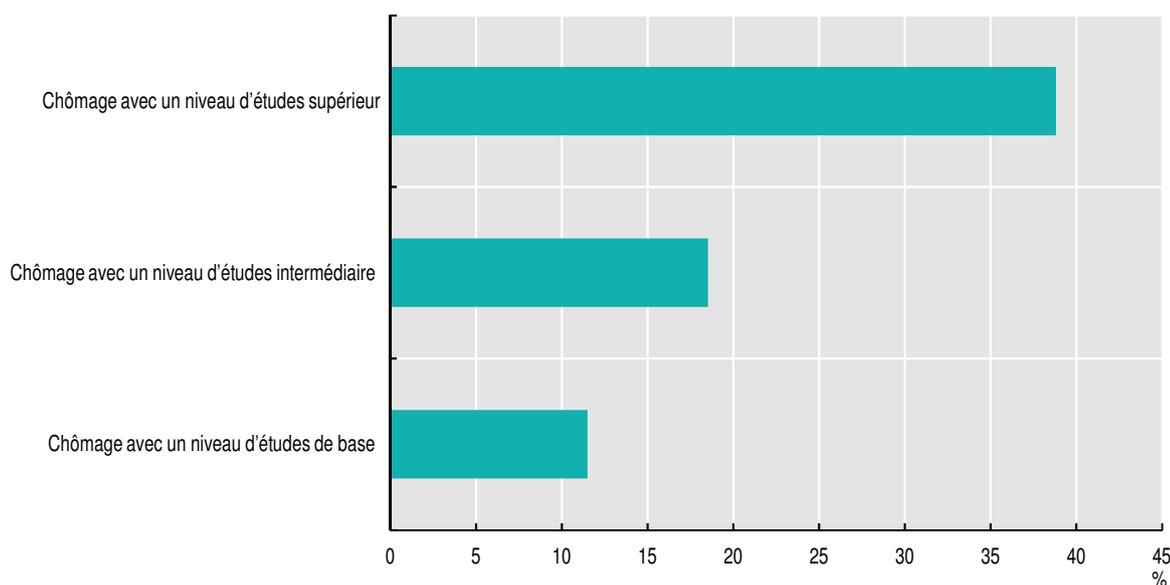
**Le faible accès à l'énergie entrave le développement du secteur privé.** Les pays de la région sont caractérisés par une inégalité d'accès à l'électrification. Les taux vont de 83 % pour le Gabon à seulement 5.56 % au Tchad. Pourtant, le potentiel énergétique est important. La région pourrait s'inspirer du projet d'extension du barrage d'Inga III en RD Congo, ou du renforcement de la centrale solaire « Noor » de Ouarzazate au Maroc. L'instabilité politique dans certains pays entrave un meilleur accès à l'électricité.

L'investissement dans les infrastructures étant coûteux, les bailleurs de fonds ont besoin d'une certaine garantie politique pour être en mesure de rentabiliser leurs apports de capitaux dans la durée.

### Renforcer le capital humain, adapter la formation au marché du travail

L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail se traduit par des taux très différents de chômage selon le niveau d'étude : 11,5 % de la population active avec un niveau d'étude de base, 18,5 % pour un niveau d'étude intermédiaire et 38,8 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (graphique 3.8). Il importe donc de promouvoir une politique d'adéquation entre les programmes de formation et la demande des entreprises. Une plateforme pourrait permettre aux opérateurs privés d'exprimer leurs besoins en formation, ensuite pris en compte dans l'élaboration des programmes. Ceci pourrait se faire dans un cadre concerté avec l'UA à travers sa Stratégie pour la science, la technique et l'innovation en Afrique (Stisa, 2024), ou encore la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels en faveur de l'emploi des jeunes (EFTP, 2014). Le renforcement du capital humain passe aussi par la libre circulation des personnes. En mars 2019, les six pays membres de la Cemac ont adopté une politique commune d'émigration, d'immigration et de protection des frontières, visant notamment à accélérer la suppression des visas pour tous les ressortissants circulant dans l'espace communautaire.

Graphique 3.8. Moyenne des taux de chômage selon le niveau d'éducation au Cameroun, en République du Congo et en RD Congo (pourcentage de la population active), 2003-17



Note : Plusieurs pays n'ont pas de données sur l'ensemble de la période.

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs de développement dans le monde*, (base de données).

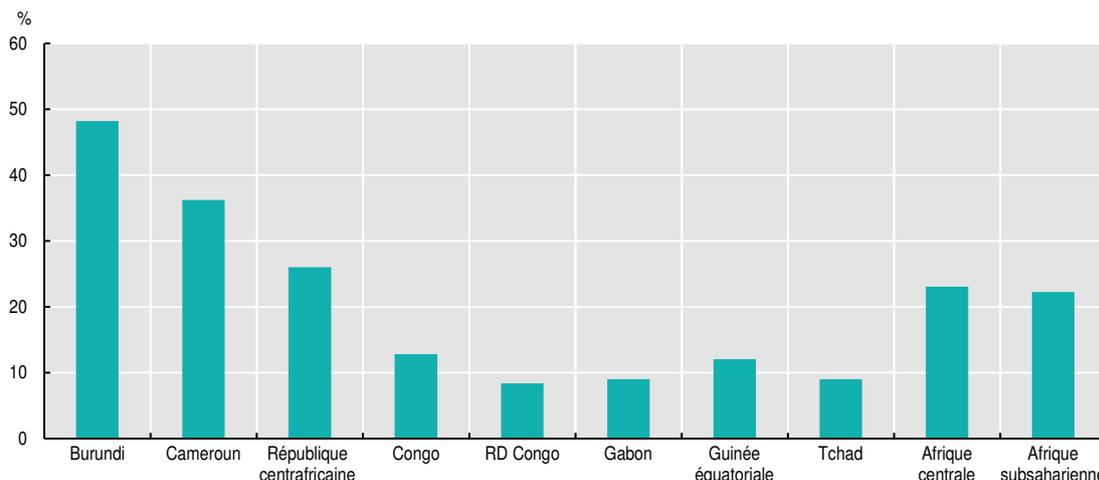
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975453>

### Faciliter l'accès aux financements

Le niveau de bancarisation des entreprises doit être amélioré. Aucun des pays n'atteint un seuil de 50 % des entreprises disposant d'un emprunt bancaire, la moyenne se situant

plutôt à 23 %, proche de la moyenne subsaharienne (22.2 %). Les taux les plus élevés se trouvent au Burundi (48.2 %), au Cameroun (32.2 %) et en République centrafricaine (26 %), contre seulement 9 % au Gabon et au Tchad, 12 % en Guinée équatoriale, 12.8 % au Congo et 8.3 % en RD Congo.

Graphique 3.9. Taux de bancarisation des entreprises



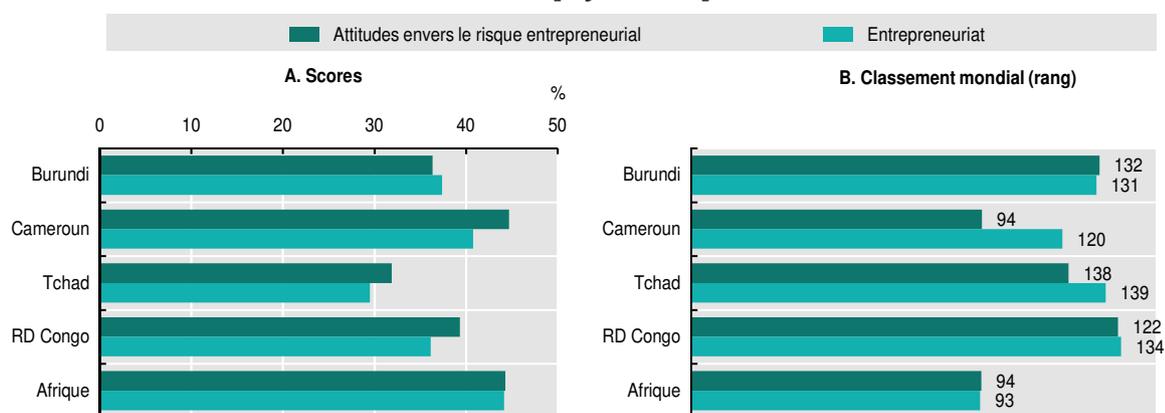
Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2018b), *Global finindex database* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975472>

### Soutenir l'entrepreneuriat à travers les fonds de gestion des risques

La capacité entrepreneuriale dans les pays d'Afrique centrale doit être renforcée. Selon les données disponibles sur la capacité d'entreprendre dans quatre pays, les scores sont inférieurs à la moyenne africaine (44.1 %) au Tchad (31.8 %), en RD Congo (39.3 %), et au Burundi (36.3 %), à l'exception du Cameroun (44.7 %). Ces données proviennent du *Global Competitiveness Index 2018*, dont le score sur la capacité d'entreprendre et l'attitude face au risque entrepreneurial va de 0 à 100 dans 143 pays.

Améliorer la perception du risque des entreprises en créant un fonds public de garantie aux jeunes entrepreneurs permettrait de renverser la tendance. Sur un classement mondial de 140 pays, la meilleure performance de la région est celle du Cameroun (94<sup>ème</sup>) et la moins bonne celle du Tchad (138<sup>ème</sup>). Les États doivent accompagner les jeunes entrepreneurs en créant un fonds public communautaire, afin de garantir leurs emprunts auprès des banques commerciales.

Graphique 3.10. **Entrepreneuriat et attitude face au risque entrepreneurial dans des pays d'Afrique centrale**

Source : Calcul des auteurs, sur la base de données du Forum économique mondial (2018), *Global Competitiveness Report*. StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975491>

## Accéder aux marchés nationaux, régionaux et continentaux

### Développer les infrastructures physiques

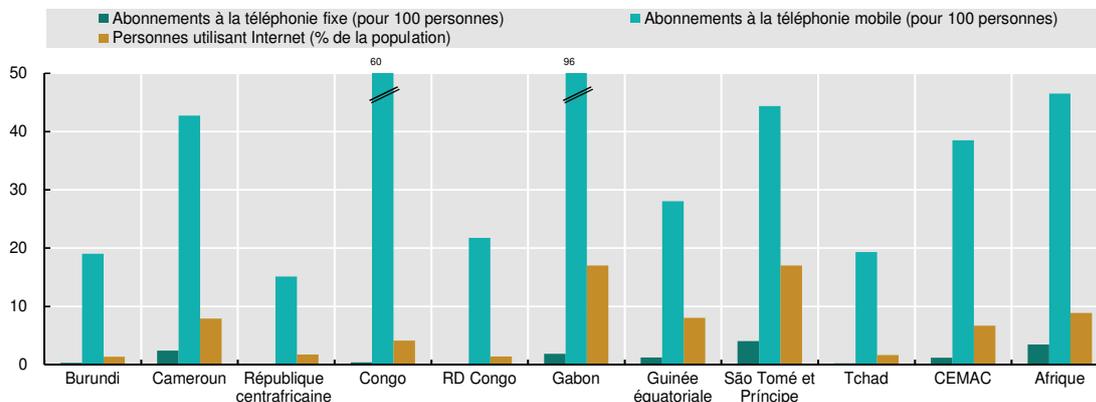
Investir massivement dans les infrastructures permettrait l'éclosion du secteur privé. Les contraintes de transport se posent avec acuité au Congo, au Gabon, en République centrafricaine et au Cameroun (tableau 3.11). Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (Pida), dont la BAfD est l'organe d'exécution, piloté par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), gagnerait à être accéléré. Conscients de l'importance de l'énergie dans la perspective du développement, les États de la sous-région ont pris des initiatives communes pour faciliter l'accès des populations à l'énergie. Amorcée dans les traités fondateurs de la Cemac et de la CEEAC, la base conventionnelle de la coopération énergétique se poursuit à travers le Programme économique et régional (PER) de la Cemac, l'accord-cadre intergouvernemental portant création du Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), le Code du marché de l'électricité de l'Afrique centrale, etc. La mise sur pied du PEAC a favorisé l'élaboration des Programmes intégrateurs prioritaires (PIP) et des Programmes pilotes d'électrification transfrontalière (PPET), lesquels visent la construction d'interconnexions électriques et un futur marché régional de l'électricité.

Lever des taxes contraignantes au profit de taxes intelligentes encouragerait la production locale. Impliquer le secteur privé dans le financement et la gestion des infrastructures et des services publics représente une solution. Le financement public des infrastructures fait face à des ressources souvent faibles et instables. L'instauration de plusieurs taxes intelligentes pourrait assouplir les contraintes de financement sans compromettre l'activité économique. Par exemple, la mise en place d'une taxe spéciale sur les importations de véhicules, de boissons et de tabac paraît soutenable, afin d'alimenter un Fonds régional pour les infrastructures de transport (Frit).

### Accélérer la digitalisation et l'accès à l'information et aux réseaux

Le niveau d'utilisation d'Internet reste faible, ainsi que l'accès au réseau à haut débit. Le niveau d'accès à la digitalisation reste faible dans la majorité des pays d'Afrique. Concernant l'accès à Internet, seulement 6.67 % de la population de l'Afrique centrale l'utilise contre 8.87 % (Banque mondiale, 2018) en Afrique. L'abonnement au réseau haut débit est presque insignifiant pour les pays d'Afrique centrale, à moins de 1 % de la population. Il en va de même pour l'abonnement aux lignes de téléphone fixe. En revanche, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est élevé, avec 76 % des personnes contre 95.6 % pour l'Afrique (tableau 3.11).

Graphique 3.11. Digitalisation et accès à l'information en Afrique centrale, moyenne 2000-17



Source : Calculs des auteurs sur la base de données de la Banque mondiale (2018a), *Indicateurs de développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933975510>

Ces aspects concourent au rendement industriel des entreprises, à l'adoption de nouvelles technologies nécessaires à la diversification de l'économie, à l'amélioration du climat des affaires, de l'administration publique, des systèmes de transport et de communication. La paix, la sécurité publique et le développement politique national en dépendent aussi dans une grande mesure. L'impact direct de nouvelles activités économiques s'avère très attendu afin de réduire la pauvreté, la faim et la malnutrition, tout en modernisant l'agriculture et en augmentant la productivité dans la filière agroalimentaire.

## Annexe 3.A1. Statistiques du commerce en Afrique centrale

Tableau 3.A1.1. Principaux produits exportés par les pays d'Afrique centrale

Principaux produits exportés par le Burundi		Part	Principaux produits exportés par le Cameroun		Part
1. Or (y compris plaqué or avec platine) sous forme brute ou mi-ouverte, ou en poudre.	59.1		1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux bruts.	29.8	
2. Café, même torréfié ou décaféiné, peaux et peaux de café ; succédanés de café.	23.7		2. Fèves de cacao entières ou brisées, crues ou grillées.	13.7	
3. Thé, aromatisé ou non.	7.7		3. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 mm.	12.2	
4. Savon ; produits et préparations organiques tensioactifs à utiliser comme savon ; papier, ouate, feutre et non-tissés.	0.9		4. Or (y compris plaqué or avec platine) sous forme brute, mi-ouverte ou en poudre.	8.8	
5. Minerais et concentrés de niobium, tantal, vanadium ou zirconium.	0.7		5. Bananes, y compris plantains, fraîches ou séchées.	8.5	
<b>Total</b>	<b>92.1</b>		<b>Total</b>	<b>73</b>	
Principaux produits exportés par la République centrafricaine		Part	Principaux produits exportés par le Tchad		Part
1. Bois brut, écorcé ou nuancé ou non équarri.	49.8		1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux bruts.	83.6	
2. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 mm.	13.9		2. Or (y compris plaqué or avec platine) sous forme brute ou mi-ouverte, ou en poudre.	9.9	
3. Abricots, cerises, pêches (y compris les nectarines). prunes et prunelles, fraîches.	11.9		3. Coton non cardé ni peigné.	1.9	
4. Pommes, poires et coings frais.	5		4. Autres graines et fruits oléagineux, même concassés.	1.4	
5. Coton, non cardé ni peigné.	3.5		5. Gommés naturelles, résines, résines de gomme et oléorésines (baumes).	1.4	
<b>Total</b>	<b>84.1</b>		<b>Total</b>	<b>98.2</b>	
Principaux produits exportés par le Congo		Part	Principaux produits exportés par la RD Congo		Part
1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, bruts.	55		1. Cuivre raffiné et alliages de cuivre, sous forme brute.	51.9	
2. Cuivre raffiné et alliages de cuivre, sous forme brute.	29.4		2. Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt ; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris.	16.1	
3. Bois brut, écorcé ou nuancé ou non équarri.	4.2		3. Diamants travaillés ou non, mais non montés ni sertis.	8.0	
4. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 mm.	2.3		4. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux bruts.	5.6	
5. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes ; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou d'huiles.	1.8		5. Minerais et concentrés de cobalt.	4.1	
<b>Total</b>	<b>92.7</b>		<b>Total</b>	<b>85.7</b>	
Principaux produits exportés par la Guinée équatoriale		Part	Principaux produits exportés par le Gabon		Part
1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, bruts.	68.8		1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, bruts.	69.6	
2. Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.	18.7		2. Minerais et concentrés de manganèse, y compris les minerais et concentrés ferrugineux de manganèse d'une teneur en manganèse de 20 % ou plus, calculés sur le poids sec.	12.1	
3. Bois brut écorcé ou nuancé ou non équarri.	5.8		3. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 mm.	8	
4. Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés nitrés ou intrusés.	5.4		4. Feuilles de placage et feuilles pour contreplaqués (même épissés) et autres bois sciés dans le sens de la longueur, tranchés ou déroulés, rabotés, poncés ou assemblés à la main, d'une épaisseur n'excédant pas 6 mm.	2.8	
5. Navires, bateaux et engins flottants.	0.3		5. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes ; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole.	1.9	
<b>Total</b>	<b>99</b>		<b>Total</b>	<b>94.4</b>	
Principaux produits exportés par São Tomé et Príncipe		Part	Principaux produits exportés en Afrique centrale		Part
1. Fèves de cacao, entières ou brisées, crues ou grillées.	71		1. Huiles de pétrole et huiles obtenues à partir de minéraux bitumineux bruts.	47.7	
2. Autres ouvrages en fer ou en acier.	6.6		2. Cuivre raffiné et alliages de cuivre, sous forme brute.	16.4	
3. Poivre du genre Piper; fruits séchés, broyés ou broyés du genre Capsicum ou du genre Pimenta.	1.6		3. Bois scié ou écaillé dans le sens de la longueur, tranché ou déroulé, raboté ou non, poncé ou jointé à la main, d'une épaisseur excédant 6 mm.	4.0	
4. Ouvrages d'art (à l'exclusion des bâtiments préfabriqués du n° 94.06) et de leurs éléments constitutifs (ponts et sections de ponts, portillons, tours, mâts en treillis, ouvrages de charpente de toits, portes).	1.5		4. Bois brut, écorcé ou nuancé ou non équarri.	3.8	
5. Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao.	1		5. Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.	3.7	
<b>Total</b>	<b>81.7</b>		<b>Total</b>	<b>75.6</b>	

Source : Calculs des auteurs, sur la base de données de UNSD (2018), UN Comtrade (base de données).

Tableau 3.A1.2. Principaux destinataires des produits d'Afrique centrale

Pays	Moyenne 2000-17										Total
Burundi	EAU	Allemagne	Suisse	RD Congo	Pakistan	Belgique	Rwanda	Royaume-Uni	États-Unis	Suède	
	26.6	9.8	7.2	6.2	5.9	5.5	3.5	3.2	3	2.9	<b>73.8</b>
Cameroun	Espagne	Italie	Pays-Bas	France	Chine	États-Unis	Tchad	Belgique	Inde	Portugal	
	13.6	11.3	9.3	8.6	8.2	5.4	4.4	4.1	4	3.8	<b>72.7</b>
RCA	Belgique	Chine	France	Indonésie	Espagne	Maroc	Italie	Turquie	Allemagne	Cameroun	
	31.4	11.3	8.7	6.3	3.5	3.2	3	2.7	2.7	2.4	<b>75.2</b>
Tchad	États-Unis	Chine	Japon	Taipei chinois	EAU	Inde	France	Royaume-Uni	Portugal	Allemagne	
	72	6.9	2.8	2.3	2.3	2	1.9	1.5	1.5	1.1	<b>94.3</b>
Congo	Chine	États-Unis	Taipei chinois	France	Italie	Corée	Australie	Angola	Espagne	Pays-Bas	
	33.3	17	6.1	5	3.3	3.1	3.1	2.9	2.4	2.3	<b>78.5</b>
RD Congo	Chine	Zambie	Belgique	États-Unis	Arabie Saoudite	Finlande	Corée	Italie	EAU	Inde	
	35.1	15.3	12.6	5.7	4.7	3.4	3.1	2.8	2.3	1.3	<b>86.3</b>
Guinée éq.	Chine	États-Unis	Espagne	Japon	France	Taipei chinois	Pays-Bas	Italie	Royaume-Uni	Corée	
	17	15.3	11.5	7.7	6.5	5.3	4.4	4.3	3.9	3.8	<b>79.7</b>
Gabon	États-Unis	Chine	France	Espagne	Corée	Japon	Australie	Pays-Bas	Malaisie	Irlande	
	45.8	10	5	3.9	3.7	3.2	2.9	2.6	2.5	2.3	<b>81.9</b>
STP	Pays-Bas	Belgique	Aruba	Espagne	Portugal	France	Angola	Pologne	Turquie	Allemagne	
	19.2	12.6	9.6	6.7	6.4	6.2	4.5	3.5	3.4	2.7	<b>74.8</b>
<b>Afr. centrale</b>	<b>États-Unis</b>	<b>Chine</b>	<b>Espagne</b>	<b>France</b>	<b>Italie</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Corée</b>	<b>Taipei chinois</b>	<b>Japon</b>	<b>Belgique</b>	
	<b>24.1</b>	<b>19.3</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3.9</b>	<b>3.4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>	<b>73.2</b>

Note : Les résultats sont calculés en suivant la méthodologie de Balassa (1965).

Source : Calculs des auteurs à partir des statistiques de la CnuCED (2019), UNCTADStat (base de données), <https://wits.worldbank.org/>.

Tableau 3.A1.3. Synthèse sur les ACR en Afrique centrale, 2010-15

Classification du groupe de produits	Description	Burundi	Cameroun	Rép. centrafricaine	Tchad	Congo	RD Congo	Guinée équatoriale	Gabon	São Tomé et Príncipe	Afrique centrale
Secteurs	Animal	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Légumes	Oui	Oui	Oui	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	3
	Produits alimentaires	Oui	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Oui	2
	Minéraux	Oui	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Oui	Non	2
	Carburants	Non	Oui	Non	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Non	3
	Produits chimiques	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	
	Plastique ou caoutchouc	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Cuir et peaux	Oui	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	1
	Bois	Non	Oui	Oui	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Non	4
	Textile et habillement	Non	Non	Oui	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	1
	Chaussures	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Pierre et verre	Oui	Oui	Oui	nd	Non	nd	Nd	Non	Oui	4
	Métaux	Non	Non	Non	nd	Oui	nd	Nd	Non	Non	1
	Machines et électronique	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Transport	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
Divers	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Oui	1	
<b>Nombre de secteurs ACR</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>nd</b>	<b>3</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
Groupes de produits	Matières premières agricoles	Non	Oui	Oui	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Non	4
	Produits chimiques	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Produits alimentaires	Oui	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Oui	2
	Carburants	Non	Oui	Non	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Non	3
	Manufactures	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
	Minerais et métaux	Oui	Non	Non	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Non	3
	Textiles	Non	Non	Oui	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	1
	Machines et matériels de transport	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0
Stades de transformation	Matières premières	Oui	Oui	Oui	nd	Oui	nd	Nd	Oui	Oui	6
	Biens intermédiaires	Oui	Oui	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	2
	Biens de consommation	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Oui	1
	Biens d'équipement	Non	Non	Non	nd	Non	nd	Nd	Non	Non	0

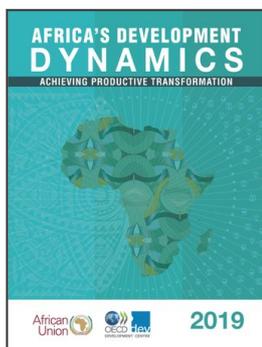
Note : Les résultats sont calculés en suivant la méthodologie de Balassa (1965).

Source : Calculs des auteurs, sur la base de données de UN Comtrade (base de données), via World Integrated Trade Solution Statistics, 2018, <https://wits.worldbank.org/>.

## Références

- BAfD (2018), *Perspectives Économiques en Afrique centrale 2018*, Banque africaine de développement, Abidjan, [www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2018AEO/Perspectives\\_economiques\\_en\\_Afrique\\_2018\\_Afrique\\_centrale.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2018AEO/Perspectives_economiques_en_Afrique_2018_Afrique_centrale.pdf).
- BAfD / Banque mondiale (2011), *Handbook on Infrastructure Statistics*, Banque africaine de développement / Banque mondiale, Tunis/Washington, DC, [www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AfDB%20Infrastructure\\_web.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AfDB%20Infrastructure_web.pdf).
- Balassa B. (1965), « Trade Liberalisation and “Revealed” Comparative Advantage », in *The Manchester School*, Vol. 33(2), pp. 99-123, <https://doi.org/10.1111/j.1467-9957.1965.tb00050.x>.
- Banque mondiale (2019), *World Bank Enterprise Surveys* (base de données), [www.enterprisesurveys.org](http://www.enterprisesurveys.org) (consulté en février 2019).
- Banque mondiale (2018a), *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://data.worldbank.org/products/wdi> (consulté le 2 avril 2019).
- Banque mondiale (2018b), *Global Findex database*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://globalfindex.worldbank.org/>.
- CEA (2018), *Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique centrale*, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, [www.uneca.org/fr/publications/exploiter-le-potentiel-de-l'agro-industrie-pour-soutenir-la-transformation-structurelle](http://www.uneca.org/fr/publications/exploiter-le-potentiel-de-l'agro-industrie-pour-soutenir-la-transformation-structurelle).
- CEA (2012), *Les économies de l'Afrique Centrale 2012 : Les défis énergétiques en Afrique Centrale*, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, [www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/leseconomiedelafriquecentrale2012.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/leseconomiedelafriquecentrale2012.pdf).
- CEDEAO-CSAO/OCDE (2006), « Le coton » in *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/38410062.pdf>.
- Cnuced (2019), UNCTADStat (base de données), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, <https://unctadstat.unctad.org/>.
- CEEAC (2011), *Stratégie de développement de la filière coton-textile confection en Afrique centrale*, Communauté économique des États d'Afrique centrale, Libreville, [www.intracen.org/Workarea/DownloadAsset.aspx?id=68795](http://www.intracen.org/Workarea/DownloadAsset.aspx?id=68795).
- Cemac (2004), *Stratégie agricole commune des pays membres de la Cemac*, Communauté des États d'Afrique centrale, Bangui, [http://pmb.sicac.org/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=609](http://pmb.sicac.org/opac_css/doc_num.php?explnum_id=609).
- Cemac (2002), *Programme régional de sécurité alimentaire (PRSA)*, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Bangui, [www.cmeyanchama.com/Documents/Guinee/cemac.pdf](http://www.cmeyanchama.com/Documents/Guinee/cemac.pdf).
- Corep (2019), *Rapport d'activité*, Commission des pêches du Golfe de Guinée, Libreville, [www.corep-se.org/rapports-dactivites/](http://www.corep-se.org/rapports-dactivites/).
- Center for International Development (CID, 2019), *The Atlas of Economic Complexity* (base de données), Center for International Development, Harvard University, <http://atlas.cid.harvard.edu> (consultée le 5 avril 2019).
- Cnuced (2019), UNCTADStat (base de données), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, <https://unctadstat.unctad.org/>.
- COSUMAF (2016), *Rapport d'Activités de la COSUMAF – Exercice 2015*, Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, Libreville, <http://cosumaf.org/wp-content/uploads/2016/06/Rapport-Annuel-2015.pdf>.
- CUA (2014), *Science, technologie et innovation, stratégie 2024*, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, <https://au.int/en/documents/20141227>.
- fDi Markets (2018), *fDi Markets* (base de données), [www.fdimarkets.com](http://www.fdimarkets.com) (consulté le 3 mars 2019).
- FEM (2018), *Global Competitiveness Report*, Forum économique mondial, Genève, <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2018/>.
- FMI (2019), *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2019* (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, [www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx](http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx) (consulté le 23 mai 2019).
- ISO (2018), *The ISO Survey of Management System Standard Certifications* (base de données), Organisation internationale de normalisation, Genève, <https://www.iso.org/fr/the-iso-survey.html>.
- Hausmann, R., J. Hwang et D. Rodrik (2006), « What You Export Matters », in *Journal of Economic Growth*, Vol. 12 n° 1, pp. 1-25, [www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Research/What-you-export-matters.pdf](http://www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Research/What-you-export-matters.pdf).
- Hausmann, R. et C.A. Hidalgo (2011), « The Network Structure of Economic Output », in *Journal of Economic Growth*, Vol. 16 n° 4, pp. 309-342, [www.researchgate.net/publication/48182620\\_The\\_Network\\_Structure\\_of\\_Economic\\_Output](http://www.researchgate.net/publication/48182620_The_Network_Structure_of_Economic_Output).

- Hidalgo, C.A. et al. (2007), « The Product Space Conditions the Development of Nations », in *Science*, Vol. 317, Issue 5837, pp. 482-487, <https://science.sciencemag.org/content/317/5837/482>.
- Lall, S. et al. (2005), « The Sophistication of Exports: A New Measure of Product Characteristics », in *ADB Institute Discussion Paper n° 23*, Asian Development Bank Institute (ADBI), Manille, [www.adb.org/publications/sophistication-exports-new-measure-product-characteristics](http://www.adb.org/publications/sophistication-exports-new-measure-product-characteristics).
- Leamer, E.E. (1984), *Sources of Comparative Advantage: Theory and Evidence*, MIT Press, Cambridge, MA, pp. 353, <https://mitpress.mit.edu/books/sources-international-comparative-advantage>.
- OCDE-CAD (2018a), *Statistiques sur le développement international* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> (consulté en mai 2019).
- OCDE-CAD (2018b), *Aide programmable par pays* (base de données), <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/app.htm> (consulté en mai 2019).
- OIT (2019), *Indicateurs clés du marché du travail* (base de données), Organisation internationale du travail, Genève, <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics/lang--fr/index.htm> (consulté en mai 2019).
- UA (2004), *Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) en faveur de l'emploi des jeunes*, Union africaine, Addis-Abeba, [https://au.int/sites/default/files/.../27671-wd-tvet\\_strategie\\_continentale\\_fr.docx](https://au.int/sites/default/files/.../27671-wd-tvet_strategie_continentale_fr.docx)
- UNSD (2018), *UN Comtrade* (base de données), Division de la statistique des Nations Unies, <https://comtrade.un.org/> (consulté en mai 2019).



Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2019**  
Achieving Productive Transformation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Afrique centrale : politiques publiques pour la transformation productive », dans *Africa's Development Dynamics 2019 : Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b34d7980-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).